

## Un site exceptionnel d'archéologie industrielle en Belgique : Les établissements et la cité ouvrière du Grand-Hornu, 1820-1835

Hubert Watelet

Volume 1, numéro 1, 1990

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/031020ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/031020ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

### Éditeur(s)

The Canadian Historical Association/La Société historique du Canada

### ISSN

0847-4478 (imprimé)

1712-6274 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

### Citer cet article

Watelet, H. (1990). Un site exceptionnel d'archéologie industrielle en Belgique : Les établissements et la cité ouvrière du Grand-Hornu, 1820-1835. *Journal of the Canadian Historical Association / Revue de la Société historique du Canada*, 1(1), 273–292. <https://doi.org/10.7202/031020ar>

### Résumé de l'article

Les établissements du Grand-Hornu, qui constituent aujourd'hui un site privilégié de l'archéologie industrielle, furent pratiquement à l'origine de ce domaine de recherche en Belgique. Après un bref aperçu sur la façon dont on put préserver le site au cours des dernières décennies, cet article offre une double perspective : celle de l'archéologie industrielle et celle de la *Public History*. La première montre l'intérêt de l'étude architecturale de ces établissements pour la connaissance d'un passé industriel. Car il ne s'agit pas seulement d'une architecture industrielle, mais aussi d'une architecture de prestige. Il y eut d'ailleurs souvent équilibre, ou même harmonie entre le grandiose et le fonctionnel dans la construction des bâtiments principaux de cette entreprise minière. D'un autre côté, notre analyse voulut aussi répondre, initialement, aux intérêts des responsables et des visiteurs du site. C'est pourquoi elle s'efforce d'éviter l'abstraction, ou le recours à une terminologie trop technique.

# Un site exceptionnel d'archéologie industrielle en Belgique: Les établissements et la cité ouvrière du Grand-Hornu, 1820–1835

HUBERT WATELET

## Résumé

*Les établissements du Grand-Hornu, qui constituent aujourd'hui un site privilégié de l'archéologie industrielle, furent pratiquement à l'origine de ce domaine de recherche en Belgique. Après un bref aperçu sur la façon dont on put préserver le site au cours des dernières décennies, cet article offre une double perspective: celle de l'archéologie industrielle et celle de la Public History. La première montre l'intérêt de l'étude architecturale de ces établissements pour la connaissance d'un passé industriel. Car il ne s'agit pas seulement d'une architecture industrielle, mais aussi d'une architecture de prestige. Il y eut d'ailleurs souvent équilibre, ou même harmonie entre le grandiose et le fonctionnel dans la construction des bâtiments principaux de cette entreprise minière. D'un autre côté, notre analyse voulut aussi répondre, initialement, aux intérêts des responsables et des visiteurs du site. C'est pourquoi elle s'efforce d'éviter l'abstraction, ou le recours à une terminologie trop technique.*

\* \* \* \* \*

*The Grand-Hornu industrial plant, which is today an important site for industrial archeology, was virtually at the origin of this field of research in Belgium. After a brief survey of the way in which the site has been successfully preserved over the last decades, this article presents a dual perspective: from the viewpoint of industrial archeology and from that of Public History. The first approach shows the value of an architectural study of the plant for our knowledge of the industrial past, for this is not only functional architecture, but also grandiose architecture affirming social prestige. Moreover, there was often a balance or even a harmony between the grandiose and the functional in the construction of the main buildings of this mining enterprise. On the other hand, this analysis also tries to take into account the interests of those in charge of the site and of tourists who visit it. For this reason it avoids abstraction or highly technical terminology.*

Les établissements du Grand-Hornu (Figures 1 et 2) constituent aujourd'hui l'un des sites privilégiés de l'archéologie industrielle. Tels qu'ils subsistent, en effet, ils représentent un monument tout à fait remarquable de la révolution industrielle. Ils se trouvent dans le Hainaut belge actuel, plus précisément dans ce qui fut le bassin houiller de Mons

---

Cette présentation tient compte autant que possible d'observations très pertinentes faites par le Dr Dianne Newell, de UBC, à Victoria.

**Figure 1**  
**Photo aérienne des établissements du Grand-Hornu**

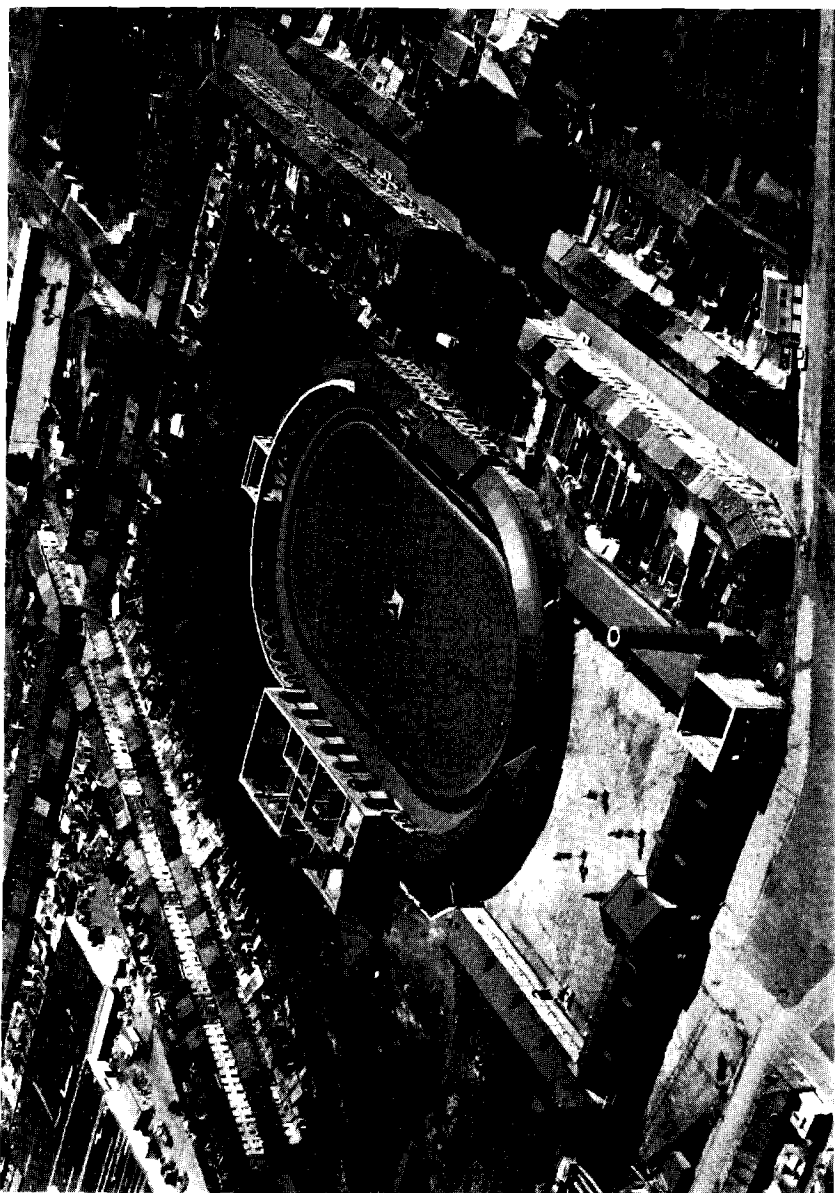
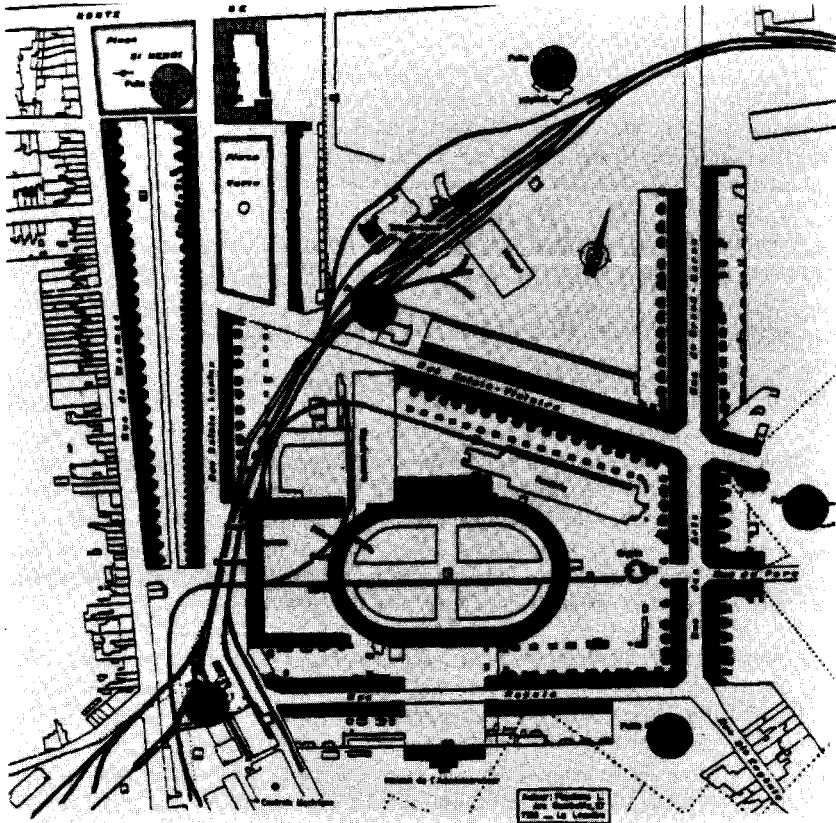


Photo Aéro News, Bruxelles, 1977.

Figure 2  
Les établissements du Grand-Hornu vers 1920



Plan Léon Plaetens, La Louvière, Belgique (Reproduction interdite.)

– mieux connu sous le nom de Borinage – jusqu’à la fermeture des houillères de Wallonie dans les années 1950-1960. On envisagera ces établissements en trois temps: une entrée en matière sur la préservation actuelle du site; puis une présentation de l’intérêt architectural et industriel que les bâtiments conservés avaient autrefois, et de l’état de conservation du site; en conclusion, on verra la signification de ces établissements lorsqu’on les considère du point de vue de l’industriel qui les fit construire à l’époque, Henri De Gorge-Legend. La démarche tend à montrer l’enrichissement – le supplément de sens – que ce type d’analyse peut apporter à la compréhension du passé industriel.

Mais il faut ajouter que notre perspective n’est pas uniquement celle de l’archéologie industrielle pour le milieu académique. C’est aussi celle de la *Public History* en

ce sens que la deuxième partie, l'étude des bâtiments proprement dits, me fut d'abord demandée par l'association Grand-Hornu Images, l'organisme qui a sur place, aujourd'hui, la responsabilité de faire connaître le site à un public aussi large que possible et particulièrement aux visiteurs. Cela signifie, comme le précisait si bien récemment Noel J. Stowe, le président du Conseil national américain de *Public History*, que ce genre de travail sur commande ne s'adressait pas avant tout aux universitaires habitués à produire pour les pairs, c'est-à-dire pour les producteurs eux-mêmes. Il s'agissait plutôt de faire un produit qui réponde aux besoins des véritables consommateurs: en l'occurrence le personnel de Grand-Hornu Images et les visiteurs du site<sup>1</sup>. Pourtant cette association n'a pas craint de s'adresser à un membre du milieu académique pour cela, et c'est ce qui m'a permis de tenter une analyse qui réponde à la fois aux exigences du milieu académique et aux besoins des consommateurs<sup>2</sup>. Ceci dit on a joint au texte que voici toutes les références utiles.

## I. LE GRAND-HORNU DES DERNIÈRES DÉCENNIES

Pour l'essentiel, le Grand-Hornu se composait d'un charbonnage, d'un atelier de construction de machines et d'une cité ouvrière. C'était une société civile, appartenant aux successeurs d'Henri De Gorge et de sa femme, Eugénie Legrand, lorsque les héritiers de l'affaire la cédèrent à la Société anonyme des charbonnages du Hainaut en 1951. Mais dès 1953, les acquéreurs cessèrent toute exploitation minière au Grand-Hornu et ils fermèrent l'atelier de machines l'année suivante. Pendant ce temps les maisons de la cité ouvrière furent vendues, le plus souvent aux employés ou aux ouvriers locataires de l'ancienne société. Pendant près de vingt ans les étonnants et prestigieux bâtiments centraux du Grand-Hornu furent ainsi laissés à l'abandon.

Pendant l'archéologie industrielle se constituait en Angleterre<sup>3</sup>. Dès 1963, Georges van den Abeelen, conseiller général de la Fédération des industries belges, publiait dans la revue *Industrie* de cet organisme, un article de E.R.Green, de l'Université de Manchester, sur « L'archéologie industrielle ». A la fin des années 1960, deux historiennes du Hainaut et une historienne de l'art, Marinette Bruwier surtout, assistée de Christiane Piérard et d'Anne Meurant, s'efforcèrent de créer un mouvement d'opinion pour le sauvetage des édifices qui formaient le coeur du Grand-Hornu<sup>4</sup>. Et

- 
1. Noel J. Stowe, « The Promises and Challenges for Public History », dans *The Public Historian*, t. 9, n° 1 (Winter 1987), p.50-54.
  2. H. Watelet, *Le Grand-Hornu, joyau de la révolution industrielle et du Borinage*, Boussu et Bruxelles, Grand-Hornu Images et Lebeer-Hossmann, 1989, 58 p. Je remercie vivement le personnel de l'association Grand-Hornu Images: Françoise Busine, responsable des éditions et Maryse Willems, des nombreux contacts que nous avons eus pour cela.
  3. Le premier livre publié, portant explicitement sur l'archéologie industrielle, est à ma connaissance celui de Kenneth Hudson, *Industrial Archaeology*, Londres, John Baker, 1963, et la revue anglaise *The Journal of Industrial Archaeology* fut fondée l'année suivante.
  4. Marinette Bruwier, Anne Meurant et Christiane Piérard, « Un monument d'archéologie industrielle. Les ateliers et la cité du Grand-Hornu », dans *Industrie*, n° 1, janv. 1968, p.39-58; art. réédité sans les illustrations, dans *Industrial Archaeology* (deuxième titre de la revue citée note 3), sous le titre « Le Grand-Hornu », t. 6, n° 4, nov. 1969, p.354-368; M. Bruwier, « Un ensemble monumental à sauver, un musée à créer. Les ateliers et la cité ouvrière du

van den Abeelen, de son côté, les seconda par une série de conférences sur l'intérêt de l'archéologie industrielle pour la Belgique avant d'écrire, tout comme M. Bruwier, plusieurs articles sur le sujet<sup>5</sup>.

C'est en 1971 que ces efforts aboutirent, dans le cas du Grand-Hornu. Ce n'est pas l'Etat, mais un architecte du Borinage, Henri Guchez, qui racheta alors les bâtiments abandonnés et en entreprit immédiatement une restauration partielle. Celle-ci exigea plusieurs années. Guchez installa au Grand-Hornu ses propres bureaux d'architecte et une galerie d'exposition. Par contre, les maisons de la cité ouvrière ne faisaient pas partie de son nouveau domaine, puisqu'elles avaient été vendues. Les propriétaires de ces maisons peuvent aujourd'hui encore les modifier sans contrainte d'ordre archéologique.

Depuis peu, Henri Guchez a cédé ses bâtiments du Grand-Hornu à la province du Hainaut. La province tient à faire de ce site un centre d'intérêt pour la technologie et la prospective. Cela évoque en un sens le Centre du futur du site plus connu d'Arcet-Senans, en Franche-Comté, avec lequel le Grand-Hornu est d'ailleurs jumelé. C'est ainsi que l'association Grand-Hornu Images a été créée. Tandis que la galerie d'art accueille régulièrement des expositions de peintres, de sculpteurs, de projets de nouveautés architecturales, etc., l'association réalise également certaines publications d'intérêt régional<sup>6</sup>. Ajoutons que pour bien marquer l'ouverture à la technologie, à la Recherche et au Développement, le Grand-Hornu abrite aussi dans ses locaux une société de mise au point d'applications industrielles à partir de lasers à faible puissance: la société Label (Lasers Applications Belgium). Finalement, si jusqu'ici l'orientation prise pour sauver le Grand-Hornu n'a pas été dans le sens d'un musée industriel, comme

---

Grand-Hornu », dans *Bulletin trimestriel du Crédit communal de Belgique*, n° 83, janv. 1968, p.23-30; Chr. Piérard, « Le Grand-Hornu », dans *Hainaut-Tourisme*, n° 127, avril 1968, p.39-43.

5. De Georges van den Abeelen, « L'archéologie industrielle: pourquoi? », dans *Mémoires et publications de la Société des Sciences, des Arts et des Lettres du Hainaut*, t. 84, 1971-73, p.195-208; *id.*, « L'archéologie industrielle, ses objectifs et ses problèmes », dans *Revue générale*, n° 1, 1973, p.23-42; *id.*, « L'archéologie industrielle », dans *Architecture/Urbanisme/Design*, Aplus 23, nov. 1975, p.14-36; *id.*, « L'archéologie industrielle », dans *Le règne de la machine. Rencontre avec l'archéologie industrielle*, Bruxelles, Société nationale du Crédit à l'Industrie et Crédit communal de Belgique, 1975, p.12-19. De Marinette Bruwier, « A propos du colloque d'archéologie industrielle des 26 et 27 mai 1973. Université de l'Etat à Mons, le Grand-Hornu », dans *Revue belge d'histoire contemporaine*, t. 4, n° 3-4, 1973, p.515-530; *id.*, « L'archéologie industrielle. Les réalisations en Angleterre, les débuts en Belgique », dans *Revue du Nord*, t. 56, n° 223, oct.-déc. 1974, p.479-492; *id.*, « Dans le sillage de l'Angleterre, les débuts de l'archéologie industrielle en Belgique », dans *Crédit communal de Belgique. Bulletin trimestriel*, n° 114, oct. 1975, p.219-235. Voir aussi René Leboutte, « Introduction bibliographique à l'archéologie industrielle », dans *Cahiers de Clio*, n° 56, 1978, p.101-110.
6. Françoise Busine-Foulon (dir.), *Les grandes voix du Hainaut à l'époque du 78 tours*, Bruxelles et Boussu, Lebeer-Hossmann et Grand-Hornu Images, 1985; Françoise Foulon et Véronique Basset (éd.), *Chroniques paysannes. Photographies de Louis Pion*, Boussu et Bruxelles, Grand-Hornu Images et Lebeer-Hossmann, 1987.

l'avait suggéré M. Bruwier en 1968, ce projet, loin d'être abandonné, est en cours sous sa direction. Mais de toute façon, ce qui subsiste du site paraît sauvé et c'est l'essentiel.

## II. LE GRAND-HORNU DANS LA RÉVOLUTION INDUSTRIELLE

### a) Un ensemble exceptionnel et représentatif

Les édifices de cette ancienne entreprise offrent un double intérêt. Ils ont un caractère exceptionnel tout en étant fort représentatifs de l'industrialisation des débuts du XIXe siècle. Et aux deux points de vue ils restent les témoins d'une époque.

Le premier attrait tient sans doute à cette impression d'*un ensemble architectural assez extraordinaire*. Effectivement, un monument d'architecture industrielle comme celui-là n'a guère d'équivalent. S'il permet d'évoquer l'une ou l'autre réalisation antérieure ou plus récente, de tels rapprochements n'enlèvent rien au caractère exceptionnel du vaste ensemble architectural et industriel que fut le Grand-Hornu, tel qu'il fut conçu et construit entre 1816-1817 et les environs de 1835; ou si l'on veut, des débuts du règne de Guillaume Ier, lors de l'Amalgame belgo-hollandais, aux débuts de la Belgique indépendante.

Mais on éprouve aussi au Grand-Hornu le sentiment d'une réalisation caractéristique d'une époque: c'est l'un des monuments d'une des grandes heures de l'industrialisation, *un ensemble architectural significatif de la révolution industrielle et du paternalisme* de l'époque. C'est ainsi qu'il témoigne bien de ce temps des capitaines d'industrie. Ces établissements du Grand-Hornu sont la création d'un entrepreneur audacieux et dynamique des débuts du XIXe siècle, originaire du nord de la France, Henri De Gorge-Légrand<sup>7</sup>. Ils rappellent de ce fait la réussite de l'un des artisans de la révolution industrielle. En même temps, ils restent un excellent témoin des premières grandes concentrations industrielles et ouvrières du temps. Car sous la direction de De Gorge, le Grand-Hornu devint l'une des trois ou quatre exploitations principales du Borinage, employant mille à quinze cents ouvriers et produisant près de 150 000 tonnes de charbon vers 1830.

Il faut ajouter pourtant que depuis la fermeture des charbonnages borains et la restauration des bâtiments principaux du Grand-Hornu par l'architecte Henri Guchez, ce qui subsiste aujourd'hui de l'ancienne entreprise a pris une valeur toute particulière dans le patrimoine régional. D'une certaine façon, le Grand-Hornu est devenu un joyau du Borinage en même temps qu'un symbole de tout un passé minier. Mais ce serait un sujet en soi que ce sujet symbolique. On ne l'abordera pas ici.

### b) Vue d'ensemble: l'alliance du grandiose et du fonctionnel

Dans l'ensemble ce qui nous attire au Grand-Hornu n'a pas tellement changé depuis la première moitié du XIXe siècle. Certes le coeur des établissements fut laissé à l'abandon, de la fermeture de l'affaire à la décision d'Henri Guchez de reprendre ces édifices cen-

7. Dans les années 1820, profitant de sa réussite minière et de l'ascension sociale qu'elle lui procurait, De Gorge scinda son nom, car il était né Degorge. Jusqu'à sa mort en 1832, puis jusqu'à celle de sa femme, Eugénie Légrand, onze ans plus tard, l'entreprise s'appela donc la

traux abandonnés et de les sauver de la ruine. Mais la configuration des bâtiments demeure pour l'essentiel celle d'autrefois et ce qui frappe aujourd'hui frappait déjà les contemporains, comme l'industriel de St-Etienne Jean-Jacques Baude ou le géographe bruxellois Philippe Vandermaelen: c'est une conception grandiose quoique sans excès, où le grandiose s'allie à l'équilibre au contraire, dans un souci d'harmonie entre les aspects stylistiques et utilitaires de l'architecture<sup>8</sup>. Ce qui rejoint le double attrait signalé il y a un instant d'un ensemble exceptionnel et en même temps représentatif d'une époque.

Comme l'a dit Charles Léva, c'est la photographie aérienne qui introduit le mieux à la répartition des édifices principaux<sup>9</sup>: les bâtiments qui entourent la grande cour elliptique, au coeur des établissements; ceux qui encadrent la cour d'entrée, la « basse-cour », à l'ouest de l'ellipse; les six rues principales de la cité ouvrière formant une sorte de grand quadrilatère, de quelque 400 m sur 500, autour des constructions délimitant les deux cours centrales (voir le plan, Figure 2); et au sud de la rue Degorge (rue Royale sur le plan), la « maison de maître » pour l'administration de l'entreprise – le « château », comme on appellera cette grosse résidence. L'ensemble ne manque pas de grandeur.

Mais il faut l'imaginer quand l'entreprise était productive, en reconstituant au besoin la dimension fonctionnelle manquante. Ainsi, tandis que les artères de la cité permettaient de rejoindre, à leurs extrémités, un puits d'exhaure ou une fosse d'extraction, cet ensemble était relié – tout comme quelques autres fosses situées plus au sud ou à l'ouest des établissements, d'abord par route, peu après par voie ferrée, puis, au XXe siècle, par câbles aériens – aux quais et aux installations de chargement dont disposait le charbonnage à St-Ghislain, le long du canal de Mons à Condé. Sans oublier la liaison ferroviaire du charbonnage avec la ligne de St-Ghislain, près de la chaussée de Mons à Valenciennes.

La construction des principaux éléments du quadrilatère date presque entièrement de l'époque d'Henri De Gorge: ceux de la cour principale des années 1820-1828; ceux de la « basse-cour » occidentale de 1826-1828 et la cité ouvrière des années 1822-1832 pour l'essentiel. Seules quelques maisons ouvrières et le château furent achevés quelques années après la disparition de l'industriel dans l'épidémie de choléra de 1832<sup>10</sup>.

---

maison De Gorge-Legrand ou Veuve De Gorge-Legrand. Cette graphie correspond bien à l'affirmation de De Gorge dans le Grand-Hornu lui-même et c'est celle qu'on a retenue ici.

8. J.-J. Baude, « Mines de houille. Etablissement de M. Degorge-Legrand », dans *Revue encyclopédique*, t. 35, 1827, p.787-791; Philippe Vandermaelen, *Dictionnaire géographique de la province du Hainaut*, Bruxelles, 1833, art. « Hornu », p.254-255.
9. Charles Léva, « Aerial reconnaissance and low-level photography for archaeology », dans D.R. Wilson (ed.), *Aerial reconnaissance for Archaeology*, The Council for British Archaeology, 1975, p.96 (Research Report n° 12). Pour les illustrations, consulter principalement H. Watelet, *Le Grand-Hornu, joyau de la révolution industrielle*; voir aussi M. Bruwier, A. Meurant et C. Piérard, « Un monument d'archéologie industrielle ».
10. H. Watelet, *Une industrialisation sans développement. Le bassin de Mons et le charbonnage du Grand-Hornu du milieu du XVIIIe au milieu du XIXe siècle*, Ottawa, Ed. de l'Université d'Ottawa, 1980, p.331-349 et *passim*.



### c) La cour principale

La grande cour était particulièrement harmonieuse si l'on observe la disposition médiane de ses deux bâtiments principaux, les bureaux de direction au sud et l'atelier de construction de machines à vapeur vis-à-vis; leurs proportions équilibrées, en élévation comme en longueur de façade (58 m et 70 m de façade respectivement, donnant sur une cour de 140 m sur 80 m); de même que l'homogénéité stylistique de l'ensemble.

La sévère régularité rythmique des façades nord et sud du bâtiment de la direction – c'est le plus ancien – était animée par le large portail central et par la tourelle de l'horloge, qui semblait dominer la cour. La baie semi-circulaire du fronton rappelait heureusement celles du niveau supérieur des seize travées de l'édifice. Celui-ci annonçait déjà le néo-classicisme qui inspire l'ensemble des établissements.

De l'autre côté de la cour, sept grandes verrières cintrées, de 9,5 m sur 5,1 m, marquaient bien l'originalité et l'efficacité de l'éclairage latéral de l'atelier, tout en contribuant largement au caractère majestueux de l'ellipse. Au XIXe siècle en effet, avant l'éclairage électrique, on recherchait plutôt cette efficacité en vitrant les toitures. Cet atelier, qui avait 28 m de large, était couvert de coupes sur pendentifs reposant sur deux rangées de colonnes monolithes à chapiteau dorique. Ni les premières, ni les seconds ne venaient, comme le voulait une tradition, de l'ancienne abbaye de St-Ghislain: ces éléments furent livrés spécialement pour cet édifice par les carrières Rombaut et ils provenaient probablement des environs de Soignies<sup>11</sup>. Ainsi la couverture du bâtiment, à laquelle la restauration a renoncé, s'accordait parfaitement avec l'éclairage latéral adopté, tandis que les colonnes facilitaient la pose de rails de soulèvement ou de déplacement des pièces à l'intérieur. La première travée occidentale, surmontée de la cheminée carrée, abritait autrefois la machine à vapeur qui fournissait l'énergie motrice à l'atelier. La restauration de cette travée par Henri Guchez est particulièrement impressionnante.

Dans la Belgique du milieu du XIXe siècle, qui venait de connaître la révolution industrielle, un tel atelier était de taille moyenne. Il occupait 100 à 200 ouvriers, selon la conjoncture. Conçu avant tout pour répondre aux besoins en machines à vapeur de l'établissement lui-même et des autres sociétés minières, il fit aussi bien d'autres choses: pièces d'outillage, pompes à incendie, wagonnets, etc. Ce fut notamment le quatrième atelier belge à construire des locomotives. Sa clientèle extérieure fut effectivement surtout celle des houillères hennuyères. Mais il travaillait parfois aussi pour d'autres entreprises de la province, ou pour des régions voisines et notamment pour le nord de la France<sup>12</sup>. Cet atelier témoigne donc bien lui aussi de ce souci d'allier au Grand-Hornu l'esthétique et l'utile, le grandiose et le fonctionnel.

Les deux ailes basses, en demi-cercles et aux longues séries d'arcades semblables, étaient d'une belle symétrie et d'une grande rigueur de style<sup>13</sup>. Elles contribuent gran-

11. Léon Plaetens, « La vérité sur le Grand-Hornu », dans *Forum. Journal d'entreprise de l'Union minière*, n° 55, janv. 1981, p. 12.

12. H. Watelet, *Une industrialisation*, p. 349-356.

13. François Roelants du Vivier, « Les ateliers et la cité du Grand-Hornu de 1820 à 1850. Un

dement aux qualités esthétiques de l'ensemble de la cour. Mais ces qualités tiennent aussi à l'homogénéité néo-classique des constructions et à l'harmonie du jeu des horizontales et des verticales, depuis les façades des deux bâtiments principaux jusqu'à celles des ailes concaves. Une variante dans cette réussite, toutefois: aux fenêtres cintrées du côté oriental correspondent des fenêtres ou portes rectangulaires, surmontées de baies vitrées ou simulées, côté occidental. Il faut peut-être tenir compte ici de l'évolution des ouvertures par rapport aux conceptions initiales. A l'est ne subsistent pratiquement plus aujourd'hui que les arcades et le mur intérieur. La restauration sauve néanmoins heureusement l'impression générale, comme dans le cas des murs de l'atelier de machines.

Ces ailes semi-circulaires logeaient de petits ateliers et des magasins. Les établissements eurent notamment leurs ateliers de charpenterie, de vannerie, ou de chaudronnerie, tandis que les fonderies et l'atelier de machines disposèrent de magasins de modèles, d'huile ou de fer. C'est du côté occidental, à proximité de la machine à vapeur, que se trouvaient à l'origine les forges, puis les fonderies de fer et de cuivre et les fours à coke, tandis qu'en face, près des bureaux de direction, on rangeait les pompes à incendie<sup>14</sup>.

Comme pour l'ensemble des établissements, le matériau utilisé pour les constructions de cette grande cour reste modeste. Malgré tout les préoccupations esthétiques demeurent réalistes: elles n'oublient nullement qu'il s'agit de bâtiments industriels. En général ceux-ci sont édifiés en briques. L'usage de la pierre, comme dans le cas des colonnes ou des chapiteaux de l'atelier de machines, est assez rare. Il est limité à certains éléments saillants comme ceux qui encadrent les fenêtres du bâtiment de la direction ou ceux qui coiffent les pilastres des arcades pour recevoir les arcs cintrés. Mais bien d'autres saillies, comme ces arcs précisément ou les larges renforts d'angle de la façade de l'atelier de machines, imitent seulement la pierre et sont en stuc.

De 1832 à 1843 Eugénie Legrand, la veuve d'Henri De Gorge, d'origine lilloise, avait continué à diriger les établissements avec l'un de ses neveux, Emile Rainbeaux<sup>15</sup>. En 1855, douze ans après sa mort, ses héritiers firent ériger une statue en fonte en hommage au fondateur du complexe industriel. Celle-ci fut exécutée par un disciple du sculpteur anversois Guillaume Geefs, Egide Mélot. Bien qu'elle ait souffert des intempéries, elle se dresse toujours au coeur de la cour centrale.

Mais c'est la construction du caveau de famille, dans l'enceinte même des établissements, qui atteste sans doute le mieux l'admiration des héritiers d'Eugénie à l'égard de l'innovateur qu'avait été Henri De Gorge, de même que leur volonté de poursuivre au Grand-Hornu l'oeuvre entreprise. Celle-ci demeura d'ailleurs une affaire de famille

---

exemple d'urbanisme industriel à l'aube du machinisme », Louvain, 1972, p.51-52 (Mémoire de licence manuscrit en archéologie et histoire de l'art, un vol. et un atlas).

14. Cf. H. Watelet, *Inventaire des archives des sociétaires et de la société civile des Usines et mines de houille du Grand-Hornu*, Bruxelles, Archives générales du Royaume, 1964, p.41, n° 395; Bibliothèque royale Albert 1er, Bruxelles, Cabinet des Estampes, Fonds Belgique industrielle, Etablissements et Charbonnages du Grand-Hornu par Edwin Toovey (ca 1852) pl. « Chantiers et Ateliers ».

15. H. Watelet, *Une industrialisation*, p.412-429 et *passim*.

– française – jusqu’en 1951. Construit quelques années après l’inauguration de la sculpture de Mélot, au-delà du côté oriental des arcades de la grande cour, ce caveau circulaire – « la crypte » comme on l’appellerait par la suite – ne fut pourtant utilisé que tardivement, à cause d’une réglementation datant de l’empereur Joseph II, semble-t-il. Les héritiers d’Eugénie durent construire un autre caveau de famille dans le second cimetière d’Hornu, situé près de la maison communale. Ce n’est qu’en 1927 que l’on transféra les restes des De Gorge-Legrand et de plus de vingt membres de la famille dans la crypte du Grand-Hornu. Et le Christ de Bouchardon, qui semblait les protéger dans le vieux cimetière, fut placé à l’entrée de la crypte, où il se trouve depuis lors<sup>16</sup>.

#### **d) La cour d’entrée**

D’inspiration néo-classique également, les édifices donnant sur la « basse-cour » paraissent plus franchement utilitaires que ceux de la cour principale. Ce sont surtout les deux portails et les deux pavillons d’angle qui modifient ici cette première impression: ils assurent à l’ensemble grandeur et puissance.

L’attention se porte d’abord vers le grand pavillon d’entrée au portail remarquable, de trois travées de largeur et de profondeur et à deux niveaux, couronné d’un fronton triangulaire avec oculus de part et d’autre: côté rue comme côté cour.

Ce portail est construit dans le même axe que ceux qui se trouvent au milieu des deux séries d’arcades de la cour principale, et que la crypte. Mais dans la grande cour, c’est la régularité des arcades qui prime, les portails se composant simplement de trois d’entre elles; tandis que dans la « basse-cour » l’accent porte sur l’entrée des établissements: aux trois nefs du grand portail de façade répondent, vis-à-vis, vers la cour principale, les trois arcades du portail d’accès, mais surmontées ici d’un fronton triangulaire. Celui-ci est orné d’une arcature aveugle en demi-lune, qui fait encore écho aux fenêtres semi-circulaires des bâtiments de la cour, quand elles n’ont pas été modifiées.

De part et d’autre du pavillon d’entrée, les deux pavillons d’angle, carrés et à deux niveaux comme ce dernier, et surmontés de lanternons, assuraient la jonction entre les bâtiments de façade et les ailes latérales de la cour, tout en dominant les alentours. Le pavillon nord est cependant le seul qui subsiste en entier. Du pavillon sud on ne conserve que les murs: toiture et lanternon se sont effondrés.

Les baies cintrées et le bandeau de pierre qui parcourait les façades à la base de ces ouvertures soulignaient l’unité de style des bâtiments longs et plus simplement utilitaires. Dans les deux corps de bâtiments qui entourent le pavillon d’entrée et dans les ailes perpendiculaires nord et sud se trouvaient les écuries, des remises et des magasins à paille et à foin. C’est l’aile nord qui servait d’écuries, et au début c’est elle aussi sans doute qui abritait sur la droite l’atelier de chaudronnerie. On adjoignit une sucrerie dans l’aile sud au milieu du XIXe siècle et elle s’y maintint près de vingt-cinq ans. En sortant de la « basse-cour », on peut encore observer la partie inférieure restaurée de la che-

16. Il y eut un troisième cimetière à Hornu. Pour le détail de l’anecdote, voir R. Finet, « Le Grand-Hornu », dans *Forum*, n° 28, juil.-août 1978, p.6 (art. inspiré par L. Plaetens).

minée de la fabrique. La façade de la cour de l'édifice n'a cependant pas été fort affectée par l'installation de cette sucrerie<sup>17</sup>.

Le bâtiment de façade sud, par contre, a subi des transformations importantes. C'est ainsi que la double série de fenêtres tardives donnant sur la cour lui a fait perdre une partie de son apparence initiale. A l'intérieur, les colonnettes en fonte des deux niveaux de ce bâtiment sont étonnantes: peut-être proviennent-elles de la fonderie de l'établissement? Au sous-sol des bureaux de direction, on trouve également un escalier en colimaçon et des colonnettes en fonte<sup>18</sup>. D'autres modifications sont parfois survenues dans ces édifices, notamment pour aménager un garage et pour éclairer davantage la conciergerie contiguë au pavillon d'entrée, dans le bâtiment de façade nord. Elles n'ont cependant pas altéré, comme à gauche du pavillon d'entrée, les façades de la cour<sup>19</sup>.

### e) La façade principale

A l'extérieur, la façade principale se déploie avec beaucoup de symétrie sur cent mètres de long. L'alternance des deux ailes d'un seul niveau apparent hormis celui des lucarnes, avec les trois pavillons carrés et plus élevés, en faible saillie, est frappante. L'unité de l'ensemble est nettement marquée par les arcs en plein cintre qui ornent tout le premier niveau, qu'il s'agisse du portail du pavillon central ou des fenêtres en demi-lunes des autres bâtiments. Le rythme des horizontales et des verticales est bien souligné, notamment par le soubassement et par le bandeau qui reçoit la retombée des arcs, ces deux horizontales parcourant toute la façade tout en étant coupées par les arêtes verticales des trois pavillons.

Par rapport à la gravure du milieu du XIXe siècle que nous en avons, cette façade a peu changé. Tout en s'arrêtant à la corniche, la restauration du pavillon sud sauvegarde l'essentiel de l'équilibre des masses. Au premier niveau, si certaines ouvertures, simulées ou non, ont subi des modifications, l'aspect stylistique reste celui d'autrefois. Un troisième niveau des pavillons d'angle a sans doute été muré, mais il semble avoir été exagéré sur la gravure. En rétablissant des lucarnes sur les ailes de la façade, alors qu'elles avaient disparu, la restauration manifeste ici encore son souci de préserver l'essentiel, c'est-à-dire de respecter l'esprit à tout le moins des constructions initiales<sup>20</sup>.

### f) La cité ouvrière dans l'entreprise

Tournant le dos à la façade principale, on peut entrer vers la droite dans l'une des deux rues Ste-Louise et de Wasmes de la cité ouvrière. Ce furent les deux premières. Si la rue Ste-Louise fut conçue lors de la construction de la cité, la rue de Wasmes était plus

17. H. Watelet, *Inventaire des archives*, p.25 , n° 119-120 et p.69, n° 1193.

18. M. Bruwier, A. Meurant et C. Piérard, « Un monument d'archéologie industrielle », p.47-49; F. Roelants du Vivier, « Les ateliers et la cité », p.45.

19. F. Roelants du Vivier, *ibid.*, p.44.

20. Bibliothèque royale Albert Ier, Bruxelles, Cabinet des Estampes, Fonds Belgique industrielle, Etablissements et charbonnages du Grand-Hornu, par Edwin Toovey (ca 1852), pl. « Fabrique du sucre ».

ancienne: elle fut avant cela l'un des « pavés » qui reliaient les houillères du Borinage à la chaussée de Mons à Valenciennes. La rue Ste-Louise rejoint d'abord la place Verte, qui s'appelait place d'Orange en l'honneur de la famille royale à l'époque hollandaise; et toutes deux aboutissent à la place St-Henri, où se trouve encore un petit buste en fonte d'Henri De Gorge. C'est à cet endroit, en bordure de la chaussée, que les prédécesseurs de l'industriel, les Godonnesche, de Valenciennes, avaient installé la première fosse d'extraction du Grand-Hornu, Ste-Augustine. Datant de 1778, cette fosse existait donc depuis plus de trente ans lorsque De Gorge fit l'acquisition de la mine en 1810. Au cours de la première moitié du XIXe siècle, c'est également sur cette place que se trouvait le puits le plus profond pour l'épuisement des eaux. A l'époque les travaux du fond passèrent peu à peu de près de 150 m de profondeur à près de 400<sup>21</sup>.

Par ailleurs, en contournant le pavillon d'angle sans toiture, on entre dans la rue méridionale de la cité. On y longe d'un côté la façade sud des bureaux de direction, qui était presque identique à celle de la grande cour, et de l'autre le château.

Cette partie de l'ancien chemin « Barbé » devint la rue Royale à la suite d'une visite privée que fit Léopold Ier à De Gorge en 1832. C'est assez récemment qu'elle fut rebaptisée rue Degorge. Au-delà de cette rue, en continuant vers la gauche, on peut parcourir les trois autres rues principales de la cité, celle des Arts et sa prolongation par celle du Grand-Hornu, puis, au carrefour de ces deux tronçons, la rue Ste-Victoire, du nom de la deuxième fosse des prédécesseurs de De Gorge. Revenant vers la place Verte et la rue Ste-Louise, Ste-Victoire ferme en quelque sorte le quadrilatère qui entoure les deux cours centrales des établissements (voir le plan, Figure 2).

A l'angle des rues Ste-Louise et Degorge, à côté du puits 7, se trouvait également la centrale électrique de l'entreprise. Elle datait du début du XXe siècle. C'est à l'autre extrémité de la rue Degorge, face à la rue des Arts, que se situait le puits 5 qui permit à l'industriel de découvrir la richesse du sud de la concession. Ce fut le Ste-Eugénie, du nom d'Eugénie Legrand. Les premiers puits de la mine, en effet, creusés plus au nord, n'avaient rencontré qu'un gisement dérangé, d'exploitation trop coûteuse<sup>22</sup>. C'est donc à partir de l'ouverture du Ste-Eugénie, en 1814, que De Gorge put envisager peu à peu la construction des établissements du Grand-Hornu et de la cité ouvrière. Et c'est à hauteur des puits 5 et 7, sous la rue Degorge approximativement, que se trouvait la transition vers les couches régulières que l'on exploita systématiquement par la suite vers le sud et le sud-ouest<sup>23</sup>.

### **g) Originalité et ampleur de la cité ouvrière**

On a souligné à juste titre l'importance de la cité ouvrière: dans l'Europe du premier tiers du XIXe siècle, un habitat ouvrier de cette ampleur (plus de 400 maisons de deux niveaux notamment) fut tout à fait exceptionnel<sup>24</sup>. Nous quittons pourtant le domaine

21. H. Watelet, *Une industrialisation*, p.113, 186-207 et 325.

22. *Ibid.*, p.301-304 et 314-324.

23. *Ibid.*, p.324-331.

24. M. Bruwier, A. Meurant et C. Piérard, « Un monument d'archéologie industrielle », p.45-46; F. Roelants du Vivier, « Les ateliers et la cité », p.99-100.

de restauration d'Henri Guchez en parcourant l'ancien coron. Si le grandiose y subsiste encore, l'utilitaire reste d'actualité: les maisons sont toujours habitées. Ayant acquis une liberté d'action qu'ils ne pouvaient avoir du temps de la location et de l'activité industrielle des établissements, les propriétaires actuels transforment parfois l'aspect extérieur de leur maison, alors que celui des bâtiments des deux cours centrales au contraire, est protégé par la restauration. Du point de vue archéologique, on regrettera cette évolution de la cité. Cependant les choses étant ce qu'elles sont, certaines perspectives, comme celle de sauvegarder quelques maisons à titre d'exemples, sont intéressantes.

Après l'acquisition des terrains nécessaires, le déploiement des artères de la cité fut mené rapidement, depuis les rues de Wasmes et Ste-Louise jusqu'à celles de Ste-Victoire et du Grand-Hornu. Il fut réalisé parallèlement à l'édification des bâtiments principaux, si bien qu'en dix ans, de 1822 à sa mort, De Gorge fit construire quelque 400 maisons. D'autres à ce moment étaient encore en chantier, mais par la suite on n'en construisit plus que quelques-unes. Vers 1840 il y avait quelque 435 habitations. Celles-ci furent louées aux employés, aux porions, ou aux travailleurs de la mine ou de l'atelier de machines. En gros, le loyer des maisons les plus courantes oscillait autour de 1,60 fr. par semaine, ce qui était un peu inférieur au salaire d'une journée dans le cas des ouvriers<sup>25</sup>.

Donnant sur des rues rectilignes munies de trottoirs et pavées, de 12 m de large, ces maisons ont en général 8 à 10 m de longueur de façade, 9,5 m de hauteur et 6 m de profondeur. Outre la salle de séjour, une cuisine et une chambre au rez-de-chaussée, elles offrent trois chambres à l'étage, une cave voûtée et à l'arrière, dans un petit jardin d'un à deux ares, une petite remise, un puits et des commodités. Certaines d'entre elles sont plus spacieuses ou différentes, brisant ainsi l'uniformité excessive tout en répondant à la diversité relative des besoins: place Verte notamment, puis à proximité du château, rue Degorge; au grand carrefour aux angles rabattus des rues des Arts, du Grand-Hornu et Ste-Victoire; ou encore rue du Grand-Hornu. Si à l'origine ces maisons furent couvertes de plates-formes bitumées, dès le milieu des années 1830 on remplaça les toits plats par des toits de tuiles en bâtière<sup>26</sup>.

D'une manière générale, la conception de la cité reste conforme aux lignes ou aux volumes simples du néo-classicisme des deux cours centrales (le carré, le demi-cercle, le triangle, contrastant avec les arabesques mouvementées du baroque). Ici, cependant, le double souci de sauvegarder cette uniformité de l'ensemble, tout en évitant l'écueil d'une trop grande monotonie est frappant. On ne se contente pas de quelques différences dans la conception des maisons, on établit également une certaine diversité d'aspect d'une rue à l'autre. C'est ainsi que le bandeau de pierre qui parcourt les façades en soulignant si bien la beauté calme et impressionnante de ces longues rues droites, tout en séparant les deux niveaux des maisons, présente une variante: tantôt il marque réellement cette séparation (rue Ste-Louise ou rue de Wasmes), tantôt il court plus haut, à la base des fenêtres de l'étage (rue Degorge ou encore rue du Grand-Hornu). Autre

25. H. Watelet, *Une industrialisation*, p.331-341.

26. F. Roelants du Vivier, « Les ateliers et la cité », p.56 sv.

variante: tantôt la partie supérieure des fenêtres du rez-de-chaussée est simplement bombée (rue Ste-Louise, rue de Wasmes ou rue du Grand-Hornu), tantôt elle est en plein cintre (rue Degorge ou partie sud de la rue des Arts)<sup>27</sup>.

## **h) Le château de la rue Degorge**

Rue Degorge, le seuil du château se situe dans la prolongation de l'axe transversal de la cour elliptique, qui va de l'arcade centrale de l'atelier de construction de machines – celle de l'entrée de l'atelier autrefois – vers le portail des bureaux de direction (voir le plan, Figure 2). Cette vaste habitation fut construite pour les besoins grandissants des propriétaires d'un établissement florissant et réputé; d'autant plus qu'Henri De Gorge devint sénateur belge dès les premières assemblées législatives en 1831. Lui-même et sa femme n'ont pas habité cette résidence cependant. On sait que celle-ci fut achevée quelques années après la mort de l'industriel<sup>28</sup>. C'est dans la grande maison de leurs prédécesseurs au Grand-Hornu, Charles Godonnesche et Marie-Antoinette Lemerrier, située le long de la chaussée de Mons à Valenciennes, que le couple vécut. Elle s'appela peu à peu le château d'en bas et la demeure de la rue Degorge, celui d'en haut. La seconde devint la maison de l'administration et la résidence des associés, lorsque les héritiers d'Eugénie Legrand fondèrent la société civile des Usines et mines de houille du Grand-Hornu, en 1843.

Cet immeuble comportait cinq travées de façade, trois de profondeur et trois niveaux. De chaque côté, de longues dépendances, de six travées et d'un seul niveau hormis les lucarnes, achevaient de lui donner une belle ampleur face à l'édifice de la direction. Par rapport à l'alignement des maisons ouvrières de la rue, ces deux bâtiments étaient en retrait derrière un espace mi-cour, mi-jardin grillagé, ce qui signalait leur importance tout en élargissant harmonieusement les perspectives.

Rue Degorge, la façade de la résidence elle-même disposait d'un large portique central qui rehaussait l'accès aux trois portes-fenêtres de l'entrée. Il était précédé d'un escalier et doté d'une jolie colonnade en pierre aux chapiteaux ioniques. Au deuxième niveau il soutenait un imposant balcon de même largeur. La verticalité de la façade était suggérée par les renforts en stuc délimitant cette partie médiane du corps de logis dans le prolongement des colonnes latérales du portique, et par la reprise de ces renforts aux angles. Horizontalement l'équilibre était assuré par le large entablement qui prolongeait les lignes du balcon sur toute la façade et par la corniche saillante. Ces horizontales créaient également un lien avec la forte corniche moulurée des dépendances, tandis que les colonnes engagées à chapiteau dorique, séparant les travées de ces ailes, répondaient aux colonnes ioniques du corps de logis.

C'est cependant la façade du parc qui était la plus réussie: ainsi les trois travées centrales en forte saillie du château lui-même, les baies cintrées de leur premier niveau et le fronton triangulaire qui dominait cet avant-corps, s'harmonisaient fort heureusement avec les autres parties de la façade tout en lui procurant vie et puissance, sans

27. Voir aussi *Le patrimoine monumental de la Belgique*, t. 4, *Province de Hainaut. Arrondissement de Mons*, Liège, Solédi, 1975, art. « Hornu », p.203-204.

28. H. Watelet, *Une industrialisation*, p.334.

excès cependant. D'autre part l'entablement du premier niveau du corps de logis coïncidait beaucoup mieux ici que face à la rue avec la corniche des dépendances.

La grande terrasse, entre autres, qui précédait les cinq travées de cette résidence tout en ouvrant sur le parc, devait permettre bien des possibilités. Par exemple lors de l'accueil des associés de la société civile – la plupart d'entre eux venaient de France et faisaient partie de l'aristocratie – quand ils tenaient leurs assemblées. Et comment ne pas imaginer les hôtes et leurs invités entourant Léopold Ier et la famille royale sur cette terrasse, lorsque le roi revint visiter le Grand-Hornu en 1856<sup>29</sup>?

### **i) Un cadre de sociabilité pour les habitants**

Malgré son ampleur, la cité rassemblait à demeure moins de la moitié des travailleurs du Grand-Hornu: 40 pour cent au début des années 1840, lorsque l'entreprise était dirigée par Eugénie Legrand et son neveu Emile Rainbeaux. Au total ces ouvriers comprenaient du reste moins de femmes et d'enfants qu'ailleurs: 17 pour cent vers 1830, semble-t-il, ce qui était peu dans les houillères à l'époque<sup>30</sup>. Ceci dit, pour les habitants de la cité, la place Verte et la place St-Henri furent conçues comme des points d'attraction, en marge des 8 à 12 heures de travail que le personnel de l'entreprise effectuait en principe six jours par semaine. C'est ainsi qu'on aboutissait directement à la place Verte par Ste-Victoire, lorsqu'on venait des rues des Arts ou du Grand-Hornu; ou encore à la place St-Henri en empruntant par exemple la venelle qui séparait les jardins des rues Ste-Louise et de Wasmes.

Place Verte, sans doute, De Gorge fit aménager une salle de danse et des locaux pour la lecture de détente, qui comprenaient déjà une section de livres pour les jeunes. Mais on ignore encore l'emplacement de ces lieux de rencontre. C'est également là que l'industriel dut établir la première école primaire des établissements. Trois maisons furent affectées à cette école et à l'instituteur. Elle était gratuite et ouverte à tous les enfants du voisinage. A l'époque elle était mixte. Au cours des années 1840, les filles furent confiées aux sœurs de Notre-Dame et vers la fin du siècle celles-ci occuperaient le château d'en bas, l'ancienne résidence des De Gorge-Legrand.

Encadrée de statues allégoriques dont il ne reste aujourd'hui que des fragments, la place Verte était vaste (145 m sur 45 m) et De Gorge y organisa une fête annuelle, en juin. Celle-ci comportait des distractions et épreuves diverses: enjambées de géants, tir à l'arc, etc., avec remise de prix aux vainqueurs. De leur côté des habitants de la cité fondèrent une société philharmonique. Puis la place fut dotée d'un kiosque où la fanfare des sapeurs-pompiers du Grand-Hornu se produisit durant un demi-siècle, avant de céder la place à la fanfare d'Hornu<sup>31</sup>.

29. H. Watelet, *Inventaire des archives*, p.21, n° 86; Joseph Delmelle, *Témoin remarquable de l'épopée industrielle: Le Grand-Hornu*, Mons, Fédération du tourisme du Hainaut, 1980, p.20-22.

30. H. Watelet, *Une industrialisation*, p.341-343.

31. *Ibid.*, p.335; H. Watelet, *Inventaire des archives*, p.68, n° 1181 et 1183-1186; p.129, n° 2755 et p.134, n° 2871-2872; L. Plaetens, « La vérité... », dans *Forum*, n° 55, janv. 1981, p.11; Notaire Van Boxstael à Boussu, acte de formation de la société philharmonique, 28 sept. 1828, photocopie aimablement communiquée par M. L. Plaetens.



Par rapport à la place Verte, la place St-Henri était d'un intérêt plus immédiat. Dès l'époque de De Gorge en effet, la puissante machine à vapeur qui y assurait l'épuisement des eaux de la mine permettait de s'y procurer de l'eau chaude, tiède ou froide selon les besoins. Et c'est à proximité sans doute que se trouvait l'établissement de bains dont disposaient les habitants de la cité, selon le contemporain de De Gorge Jean-Jacques Baude, qui avait visité le Grand-Hornu. On ne sait cependant pas où se trouvait ce bâtiment.

Le buste de De Gorge orne cette place depuis le début du XXe siècle. Ce ne fut pas sa destination première: il fut d'abord installé au croisement de deux allées du bois de Colfontaine, au sud du bassin minier. Les De Gorge-Légrand, en effet, avaient acquis ce bois, puis l'avaient laissé à leurs héritiers.

Finalement, ce parcours des établissements et de la cité du Grand-Hornu confirme donc bien la dualité annoncée au début: il permet de voir combien ce complexe industriel alliait, lorsqu'il fut construit, le grandiose et l'utile, l'extraordinaire au souci du quotidien, et cela aux points de vue de l'entreprise elle-même et des habitants de la cité. Ajoutons qu'au milieu du XIXe siècle, le charbonnage se pourvut d'un hôpital. Situé au bout de la rue du Grand-Hornu, à proximité de la chaussée de Mons à Valenciennes, il fut géré par les soeurs de Saint-Vincent<sup>32</sup>.

#### **j) Le paternalisme du Grand-Hornu et le « pillage De Gorge »**

Ce fut certes une création paternaliste, caractéristique d'une époque, et de grande ampleur. Comme patron tout comme industriel en fait, De Gorge fut un innovateur. Car si l'on peut évoquer, à propos de sa cité ouvrière, l'une ou l'autre réalisation antérieure comme celle de New Lanark en Ecosse, ou certaines conceptions du temps comme celles de Charles Fourier en France, il n'existe aucun indice d'une influence directe de tel industriel ou de tel intellectuel sur le fondateur du Grand-Hornu. En revanche, celui-ci fut certainement sensible, à sa manière, à ce qu'on appellerait après la révolution de Juillet 1830 « la question sociale »: la condition ouvrière face à l'attitude du patronat et de la bourgeoisie. De Gorge n'était pas un bienfaiteur et les salaires n'étaient pas plus élevés au Grand-Hornu que dans les autres mines du Borinage. Mais le paternalisme qu'il instaura fut largement accepté, dans la première moitié du XIXe siècle tout au moins, par les travailleurs de la cité et généralement aussi par ceux qui habitaient le voisinage<sup>33</sup>.

De Gorge pourtant subit un véritable pillage en octobre 1830, trois semaines après la révolution belge. Venues de St-Ghislain et de Jemappes, des bandes de travailleurs endommagèrent, mais moins qu'on ne l'a dit, la voie ferrée à traction chevaline que l'industriel avait mise en service depuis l'été. Puis elles pillèrent la résidence de l'industriel ainsi que la maison de son receveur et homme de confiance, Auguste Choquet. Et elles s'attaquèrent à l'atelier de construction de machines, tout en brisant quantité de

32. H. Watelet, *Une industrialisation*, p.415-417; *id.*, *Inventaire des archives*, p.67, n° 1166, 1168 et 1171; p.130, n° 2785; M. Bruwier, A. Meurant et C. Piérard, « Les ateliers et la cité », p.46.

33. H. Watelet, *Une industrialisation*, p.338-339.

vitres en passant dans la cité. La voie ferrée fut l'étincelle qui provoqua l'émeute: elle servait au transport du charbon depuis les fosses jusqu'au canal de Mons à Condé et dut faire craindre des mises à pied chez les charretiers.

Mais le contexte du pillage fut beaucoup plus large que celui de cette innovation, ou que la question des rapports entre De Gorge et ses ouvriers. Dans les dernières années du régime hollandais, il y eut une détérioration du niveau de vie des salariés en même temps qu'une grave crise de surproduction dans le Borinage. La mévente accrut la tension entre De Gorge et certains de ses concurrents, étant donné le contraste entre l'essor spectaculaire du Grand-Hornu et les difficultés financières que d'autres mines de la région éprouvèrent alors. De 1823 à sa mort en effet, donc pendant la crise et l'appauvrissement des salariés, l'industriel poursuit imperturbablement les grandes transformations du Grand-Hornu, dont il nous reste aujourd'hui les constructions principales. Or tout s'aggrave encore dans le climat révolutionnaire: la misère et le mécontentement social tout d'abord. Puis la tentation parfois, dans les milieux d'affaires redoutant généralement l'étranglement d'une Belgique indépendante, d'utiliser cette situation explosive pour affaiblir le gouvernement provisoire au profit du prince d'Orange, fils aîné de Guillaume Ier. C'est tout cela qui explique le « pillage De Gorge » et non l'échec du paternalisme dès cette époque. Après l'explosion de colère du reste, bien des émeutiers cherchèrent à restituer de l'argent ou des objets volés. Et si, comme il semble, ce sont surtout des ouvriers du Grand-Hornu qui participèrent à l'émeute, ce ne furent pas ceux de la cité puisqu'on brisa bien des vitres dans les rues qui mènent au cœur des établissements<sup>34</sup>.

### k) Les architectes du Grand-Hornu

Trois architectes au moins ont participé à la construction du Grand-Hornu: le Lillois François Obin, le Tournaisien Bruno Renard et le Termondois Pierre Cardona. Obin fut sans doute le maître d'oeuvre des débuts, c'est-à-dire du bâtiment de la direction et des premières maisons de la cité. Cela correspond à peu près à la première représentation de l'entreprise dont on dispose: celle de Jean-Baptiste Madou. Puis, vers la fin de la vie de ce premier bâtisseur (soit vers 1825), De Gorge s'adressa à Renard et Cardona.

La conception d'ensemble des deux cours centrales et du château de la rue Degorge notamment, est peut-être de Bruno Renard. C'est le plus connu des trois architectes de l'industriel. Formé au néo-classicisme à Paris, à l'époque napoléonienne, Renard n'a pu manquer d'y découvrir l'oeuvre de Nicolas Ledoux. Ce dernier, architecte et théoricien de renom, venait de développer ses vues audacieuses et imaginaires dans un ouvrage de 1804, illustré de 125 planches. Il y avait longuement présenté l'évolution de ses conceptions de la saline royale d'Arc-et-Senans, en Franche-Comté, dont il n'avait pu achever la trop coûteuse réalisation. Qu'il y eût ainsi une certaine filiation entre la saline de Ledoux, qui passe du quadrilatère au cercle, puis au demi-cercle, et le Grand-Hornu, c'est possible. L'approbation des plans de l'entreprise hennuyère revenait cependant à De Gorge puisque c'est lui qui y finançait les travaux. Or il aimait les choses bien faites mais sans luxe, selon le mot d'Emile Rainbeaux. Malgré un souci de prestige

34. *Ibid.*, p.356-362.

évident, c'est le réalisme qui frappe au Grand-Hornu, par rapport à l'ampleur des conceptions et à la richesse de matériaux de la saline.

De son côté, Pierre Cardona fut le responsable des travaux sur place, de 1825 à sa mort en 1837. En ce sens on peut voir en lui l'architecte d'opération de l'entreprise. Mais il ne fut pas un simple exécutant. C'est ainsi qu'il dut modifier les plans de l'atelier de construction de machines, De Gorge ayant renoncé à donner à ce bâtiment toute l'importance initialement prévue. A l'époque c'est Cardona qui porte le titre d'architecte du Grand-Hornu, et il fut l'un des premiers résidents du château d'en haut, lorsque celui-ci fut achevé<sup>35</sup>.

Ceci dit, on dispose de beaucoup moins d'informations sur ces bâtisseurs des établissements de De Gorge, que dans le cas d'un Ledoux à Arc-et-Senans. L'évocation de leur rôle respectif reste nécessairement parsemée de doutes à l'heure actuelle.

### III. LA SIGNIFICATION DES ÉTABLISSEMENTS

#### a) Les clefs de la réussite de De Gorge

Par contre la réussite de l'industriel lui-même est assez claire. Elle tient évidemment au dynamisme de l'homme, mais également à un concours de circonstances. De Gorge est un innovateur par tempérament. Ayant découvert les couches régulières du sud de sa concession, il ne cesse de profiter de cet avantage. Or celui-ci est considérable à l'époque. Les concessions de ses concurrents se trouvent soit dans la zone la plus riche du Borinage, c'est-à-dire le plus souvent dans le terroir de vieille exploitation des environs de Quaregnon, Jemappes ou Flénu, à l'est du Grand-Hornu; soit à la périphérie de cette zone principale, et alors les couches de houilles qu'on y exploite sont généralement plus espacées entre elles ou mal connues. Dans le premier cas, ces concurrents de De Gorge durent regrouper de petites exploitations de paysans-mineurs très attachés à leurs traditions, tandis que dans le second, les travaux miniers posaient des problèmes de rentabilité.

En somme, dès le moment où il découvrit la richesse du sud du Grand-Hornu, De Gorge fit passer son exploitation de la limite de la zone périphérique où elle était trop coûteuse, dans la zone principale. Il put le faire en gardant une liberté d'action que les autres exploitants ne pouvaient avoir dans la vieille région des paysans-mineurs, puisqu'il fut le premier à tirer parti du gisement qu'il avait découvert. Et pour la même raison, il put le faire à une moindre profondeur et donc de façon plus économique.

Telles sont les clefs les plus importantes de sa réussite et de sa fortune. C'est donc essentiellement ce qui lui permit de construire ce Grand-Hornu que l'on peut visiter

---

35. L. Plaetens, « La vérité... », dans *Forum*, n° 54, déc. 1980, p.9 et n° 55, janv. 81, p.11 et 12; F. Roelants du Vivier, « Les ateliers et la cité », p.22-25; H. Watelet, *Une industrialisation*, p.336-338. Sur l'oeuvre de Nicolas Ledoux, voir Allan Braham, *L'architecture des Lumières de Soufflot à Ledoux*, Paris, Berger-Levrault, 1982; Archives de l'Etat à Mons, résolution de la ville de St-Ghislain que l'architecte du Grand-Hornu soit aussi l'architecte de la ville, 24 mars 1828, photocopie aimablement communiquée par M. L. Plaetens.

aujourd'hui, et d'y élargir son activité dans la construction de machines à vapeur, même pendant les années de surproduction de la fin de l'époque hollandaise<sup>36</sup>.

**b) Un contraste: le dynamisme économique et l'affirmation sociale**

En rendant compte de mon livre sur la révolution industrielle au bassin de Mons et au Grand-Hornu, le professeur George J. Sheridan a bien noté le contraste entre le dynamisme de De Gorge comme entrepreneur et l'aspect plus traditionnel, plus « seigneurial » de l'homme, malgré le caractère industriel de son domaine<sup>37</sup>. Eh bien, ce qui subsiste aujourd'hui de cette entreprise témoigne toujours de ce contraste.

Dans le milieu d'affaires montois de l'époque, ce marchand de charbon qu'avait été De Gorge fut un pionnier de l'ascension de l'industriel face au marchand; ou si l'on préfère, ce fut un pionnier dans la transition du capitalisme marchand au capitalisme industriel. Profitant de sa découverte géologique de 1814, ce nouvel exploitant acquiert des quais de chargement le long du canal de Mons à Condé. Puis il construit la cité ouvrière, et il crée l'atelier de construction de machines en se procurant l'équipement chez John Cockerill, le constructeur le plus réputé du pays. Et deux ans avant sa mort, il déploie le petit chemin de fer à traction chevaline – le premier à l'air libre en Belgique semble-t-il – qui relie ses puits d'extraction aux rivages le long du canal. Tout cela fait de cet innovateur un industriel non seulement dégagé de l'emprise des marchands locaux, mais fort indépendant du manque d'ouvriers, dans cette région qui en demandait de plus en plus, et très indépendant aussi du manque de bons constructeurs locaux de machines à vapeur. Ce dynamisme contribue donc largement à faire de cet industriel un « leader » particulièrement redoutable pour ses concurrents<sup>38</sup>.

Ajoutons qu'au plan des rapports patrons-ouvriers, le paternalisme que De Gorge instaure au Grand-Hornu n'est pas archaïque. S'il témoigne au contraire de « ce zèle que si peu de gens savent inspirer aux ouvriers », comme le souligne Baude en 1827<sup>39</sup>, il est tout à la fois caractéristique de l'époque et remarquable par l'ampleur des conceptions<sup>40</sup>.

Mais si l'atelier de construction de machines et la cité ouvrière, avec ses deux places, nous rappellent de ce fait le dynamisme et la largeur de vue du personnage, bien des éléments de l'architecture sont de prestige: la grande cour elliptique avec ses arcades si régulières, les grands pavillons d'entrée, les frontons triangulaires, etc.

Or ce sont précisément ces éléments qui évoquent le plus les salines que Ledoux avait construites pour la Ferme générale au début du règne de LouisXVI. Cela ne fait

---

36. H. Watelet, *ibid.*, *passim*.

37. G.J. Sheridan, Jr., en *Histoire sociale—Social History*, t.16, n° 31, 1983, p.216.

38. H. Watelet, *Une industrialisation*, p.313-366.

39. J.-J. Baude, « Mines de houille », p.788.

40. Voir notamment Peter N. Stearns, *Paths to Authority. The Middle Class and the Industrial Labor Force, 1820-48*, Urbana, Chicago et London, Univ. of Illinois Press, 1978. Les relations entre le patronat et les ouvriers se tendirent cependant dès la décennie des années 1830, dans la région minière et au Grand-Hornu, voir H. Watelet, *Une industrialisation*, p.339-340.

évidemment pas de De Gorge un seigneur de la fin de l'Ancien Régime: industriel et propriétaire foncier – il acquiert le bois de Colfontaine, de quelque 300 ha, en 1828 – De Gorge devient un notable parmi les élites de son temps. Mais il reste que les éléments de prestige dont il dote ses établissements n'ont rien de novateurs: ils renvoient au contraire à une tradition architecturale bien établie. Le contraste est ainsi assez net entre l'assurance de De Gorge en tant qu'industriel et la prudence de cet homme nouveau, d'origine paysanne, dans son affirmation sociale<sup>41</sup>.

---

41. H. Watelet, *ibid.*, p.305-312, 337-338 et 365-366.